



**FEDERATION FRANÇAISE DE WUSHU**

Arts Energétiques et Martiaux Chinois

# **REGLEMENT DES COMPETITIONS**



# **KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Ont participé à l'élaboration de ce document

Monsieur Pascal TURPIN  
Monsieur John CHAN KIN  
Monsieur Benoist DELESTRAT  
Monsieur Michel LEROUX  
Monsieur Julien GRANJOUX

Merci de leur contribution

Validé par le Comité Directeur Fédéral du 15 décembre 2007  
Dernière mise à jour Janvier 2010

\*\*\*

# Table des matières

## PREMIERE PARTIE : REGLEMENTS GENERAUX

1. Les compétitions de Kung-fu Sanshou traditionnel .....	5
1.1. Les compétitions “officielles” .....	5
1.2. Les compétitions “officialisées” .....	5
2. Conditions de participation aux compétitions .....	6
2.1. La licence .....	6
2.2. Les feuilles officielles d’engagement .....	6
2.3. Droits d’inscription .....	6
2.4. Caution .....	6
3. Obligation du (de la) combattant (te) .....	6
4. Le passeport sportif et le passeport médical .....	7
5. Les forfaits nationaux .....	7
6. Les confrontations .....	7
6.1. Le Sanshou Jeunes (benjamins – Minimes – Cadets).....	7
6.2. Le Sanshou Cadets 2 – Juniors / Seniors .....	7
7. Déroulement des combats .....	8
8. L’aire de combat .....	8
9. Les compétiteurs .....	9
9.1. Définition .....	9
9.2. Catégories d’âge .....	9
9.3. Age minimum en Sanshou Cadets2 – Juniors – Seniors .....	9
9.4. Age maximum en Sanshou Cadets2 – Juniors – Seniors .....	10
9.5. Age minimum en Sanshou Jeunes .....	10
9.6. Age maximum en Sanshou Jeunes .....	10
9.7. Combattants mineurs .....	10
10. Les catégories de poids .....	10
11. La pesée de vérification .....	11
12. Contrôle médical .....	11
13. L’équipement et Les protections .....	11
13.1. La tenue .....	11
13.2. Les gants .....	11
13.3. Les protections .....	11
14. Les surclassements en compétitions. ....	12
15. L’attribution des titres .....	12
16. Litiges .....	12
17. Réclamations .....	12
18. Le classement National .....	12
Récapitulatif des championnats Nationaux de Kung-fu Sanshou Traditionnel .....	14

## DEUXIEME PARTIE : REGLEMENTS PARTICULIERS

<b>1.</b>	<b>Le Championnat National Seniors de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>15</b>
1.1.	Conditions de participation	15
1.2.	Formes de rencontres	15
1.3.	Décision	15
1.4.	Sélection -Transmission des inscriptions	15
1.5.	Déroulement de la Compétition	15
<b>2.</b>	<b>Le Championnat National Cadets 2 - Juniors de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>16</b>
2.1.	Conditions de participation	16
2.2.	Formes de rencontres	16
2.3.	Décision	16
2.4.	Sélection – inscription	16
2.5.	Déroulement de la compétition	16
<b>3.</b>	<b>Le Championnat National Cadets Cadettes de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>17</b>
3.1.	Conditions de participation	17
3.2.	Formes de rencontres	17
3.3.	Décision	17
3.4.	Sélection – inscription	17
3.5.	Déroulement de la compétition	17
<b>4.</b>	<b>Le Championnat National Minimes de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>19</b>
4.1.	Conditions de participation	19
4.2.	Formes de rencontres	19
4.3.	Décision	19
4.4.	Sélection - inscription	19
4.5.	Déroulement de la compétition	19
<b>5.</b>	<b>Le Championnat National Benjamins de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>21</b>
5.1.	Conditions de participation	21
5.2.	Formes de rencontres	21
5.3.	Décision	21
5.4.	Sélection - inscription	21
5.5.	Déroulement de la compétition	21
<b>6.</b>	<b>Le Championnat National Poussins de Kung-Fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>22</b>
6.1.	Conditions de participation	22
6.2.	Formes de rencontres	22
6.3.	Décision	22
6.4.	Sélection – inscription	22
6.5.	Déroulement de la compétition	22
<b>7.</b>	<b>Feuille fédérale d’engagement Kung-fu Sanshou Traditionnel</b>	<b>23</b>

# PREMIERE PARTIE : REGLEMENTS GENERAUX

## 1. Les compétitions de Kung-Fu Sanshou traditionnel

Les deux sortes de compétitions

### 1.1. Les compétitions “officielles”

Ce sont les compétitions permettant la délivrance de « titres officiels » de Vainqueur ou de Champion dont les modalités et les “règlements particuliers” sont décrits dans les présents textes réglementaires (cf. : Règlements particuliers des compétitions officielles) et apparaissent au calendrier national des compétitions.

Ces modalités et ces règlements particuliers ne peuvent être modifiés que par le Comité Directeur de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c.

### 1.2. Les compétitions “officialisées”.

Ce sont des compétitions de tous niveaux et d'appellations diverses : Tournois, Galas, Inter Clubs, Inter régions, internationaux, etc., ne donnant lieu à l'attribution d'aucun “Titre Officiel” de Vainqueur ou de Champion, mais permettant aux participants de marquer des points pour leur classement « compétitions » et d'acquérir de l'expérience.

Ces compétitions devront impérativement respecter les règlements techniques, d'arbitrage et médicaux régissant les pratiques sportives.

1.2.1. L'officialisation d'une compétition comporte les étapes suivantes :

- La demande écrite,
- L'autorisation de la compétition,
- L'officialisation.

1.2.1.1. La demande écrite

Elle doit être faite auprès de l'instance concernée :

- au niveau régional auprès du Comité régional du lieu d'organisation,
- au niveau national auprès de la fédération lorsqu'il y a participation de combattants étrangers. La demande vaut et sert de reconnaissance des règlements des compétitions de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c., règlements que l'organisateur s'engage à respecter et appliquer. Cette demande doit être adressée au minimum quatre semaines avant la date des combats (cachet de la poste) à l'autorité concernée.

Elle comporte un maximum d'informations et notamment :

- le nom de l'organisateur responsable, avec son adresse et son numéro de téléphone.
- le programme détaillé de la compétition dans sa totalité (même dans le cas de manifestation faisant appel à différentes disciplines).
- toutes les informations sur les participants invités ou attendus et les dispositions techniques d'organisation.

1.2.1.2. L'autorisation

Elle sera signifiée par écrit par l'instance concernée à l'organisateur au plus tard 15 jours avant la date de la manifestation (cachet de la poste faisant foi).

1.2.1.3. L'officialisation elle même

L'organisateur fera retour de la feuille de résultat et de la feuille médicale au plus tard 48 heures après la fin de la manifestation. Ce n'est qu'après réception et étude de la (des) feuille(s) de résultat et de la feuille médicale et avoir lu le rapport de “bon déroulement” fait par le responsable fédéral désigné par l'autorité concernée que celle-ci accordera l'officialisation des rencontres.

## **2. Conditions de participation aux compétitions**

### **2.1. La licence**

2.1.1. Les compétitions sont ouvertes aux pratiquants (es) LICENCIE(e)S au titre d'une association régulièrement affiliée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c. pour la saison en cours.

2.1.2. Tout compétiteur doit pouvoir justifier de 1 timbres licence FFWaemc de la saison en cours.

### **2.2. Les feuilles officielles d'engagement**

- Pour les compétitions officielles, tout compétiteur doit être engagé par son professeur ou moniteur de club qui doit l'inscrire au moyen d'une feuille officielle d'engagement remplie avec soin, sans omission et qu'il doit faire parvenir au responsable des compétitions (comités départementaux, Comités régionaux, selon le niveau) 15 jour avant la date de compétition (cachet de la poste faisant foi).
- La signature du professeur ou du moniteur atteste qu'il a pris connaissance des règlements des compétitions, technique, d'arbitrage, médicaux et de lutte contre le dopage de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c., ainsi que du règlement particulier à la compétition concernée, règlements qu'il s'engage à respecter et à faire respecter à ses élèves.
- Aucune autre forme d'engagement que ces feuilles officielles d'engagement ne sera acceptée, quelle que soit la raison invoquée.
- Aucun délai supplémentaire à la date de forclusion prévue ne sera accordé.
- Pour toutes les compétitions avec sélections (département, Région) le (la) combattant (te) opte pour une catégorie de poids sans possibilité de changement.

### **2.3. Les droits d'inscription**

Aucun droit d'inscription n'est fixé par la Fédération pour tout engagement aux compétitions nationales. Des droits d'inscription aux manifestations peuvent être fixés par les organes fédéraux en Assemblée Générale, ces droits leur restant acquis.

### **2.4. La caution**

Aucune caution n'est fixée par la Fédération.

## **3. Obligation du (de la) combattant (te)**

- Chaque combattant (te) doit présenter sa convocation et une pièce d'identité à l'entrée de la salle, afin de pouvoir franchir sans difficulté le contrôle en compagnie de son coach, (deux coachs maximum autorisés)
- Dès son arrivée dans la salle, chaque combattant (te) doit se rendre à la pesée de contrôle et au contrôle médical où il doit présenter son passeport sportif aux autorités présentes, ainsi que sa licence de la saison en cours et son passeport médical au médecin mandaté.
- La non présentation des passeports (ou leur non-conformité) entraîne automatiquement la défaite par forfait (forfait par décision du chef des Arbitres du niveau de la compétition).
- La non présentation de la licence entraîne également la défaite par forfait (forfait par décision du Responsable du département des juges & arbitres du niveau de la compétition). Toute autre décision est du ressort du chef des Arbitres de la compétition.

#### **4. Le passeport sportif et le passeport médical**

Ces passeports sont obligatoires pour tous (tes) les combattants (es) qui participent à des rencontres en compétition (officielle ou officialisée). Ils devront toujours être à jour, à savoir :

- être dûment remplis
- Comporter la certification exacte de ses grades et titres.
- Comporter obligatoirement :
  - pour les combattant(e)s participant à des rencontres de Kung-Fu Sanshou Traditionnel JEUNES, (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets) le “CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU WUSHU EN COMPETITION SOUS FORME DE SANSHOU”.
  - pour les combattant(e)s participant à des rencontres de Kung-Fu Sanshou Traditionnel CADETS 2 – JUNIORS – SENIORS, le “CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE INDICATION A LA PRATIQUE DU WUSHU EN COMPETITION SOUS FORME DE SANSHOU” sans oublier les examens complémentaires obligatoires indiqués sur le passeport médical comme prévu dans le règlement médical en vigueur.

#### **5. Les forfaits nationaux**

Le forfait devra parvenir, au plus tard quatre jours avant une rencontre (sauf accident de dernière minute) par fax ou par lettre RAR au siège de la F.F.Wushu a.e.m.c, la date de l'accusé de réception faisant foi, accompagné du justificatif.

En cas de forfait non parvenu au siège de la F.F.Wushu a.e.m.c dans les délais ou de forfait au moment de la compétition, le concerné devra rembourser les frais engagés par son adversaire et son second sur la base des frais réels engagés plafonnés selon les règles fédérales de remboursement en vigueur.

Pour une compétition du niveau national organisée en métropole et en cas de forfait de moins de cinq jours de l'adversaire d'un combattant licencié dans un D.O.M., le combattant forfait prendra en charge les frais de déplacement du combattant concerné et de son second, de Paris au lieu de la compétition aller et retour selon les critères du paragraphe précédent, auquel s'ajoutera un forfait de 500 €.

S'il ne s'acquitte pas de cette obligation, avant la fin de la saison sportive, il ne pourra participer à aucune compétition fédérale ultérieure. Cette impossibilité sera étendue au club où il est licencié, tant que l'obligation n'est pas satisfaite.

Au cas où un chèque de caution aura été demandé lors de l'inscription à une compétition, cette caution revient automatiquement à la Fédération dans les cas suivants :

- Non respect des délais, sauf cas certifiés de dernière minute,
- Absence de justification certifiée (certificat médical précis indiquant la nature de l'incapacité, attestation employeur, convocation très importante pour la vie sociale du combattant),

En cas de forfait : de poids, médical sur place. Le forfait engage la responsabilité de celui qui le signe.

#### **6. Les confrontations**

##### **6.1. Le SANSHOU JEUNES (BENJAMINS – MINIMES - CADETS)**

C'est une forme de rencontre qui oppose deux combattants (de même sexe) dont toute puissance est strictement exclue. La maîtrise technique et du style, la précision des contacts sont principalement recherchés.

##### **6.2. Le SANSHOU CADETS 2 - JUNIORS -SENIORS**

C'est une forme de rencontre qui oppose deux combattants (de même sexe). L'efficacité sur les techniques et la combativité sont recherchées.

En compétition, les combats entre homme et femme et les rencontres de plus de deux personnes sont interdits

## **7. Déroulement des combats**

Les rencontres se déroulent par alternance de périodes de confrontation (appelées "ROUND") entrecoupées de périodes de repos (appelées "minutes de récupération") selon la méthode de deux rounds gagnants

### 7.1.1. Durée

Suivant les règlements particuliers des compétitions les rencontres se déroulent en 1, 2 ou 3 rounds de 1 min, 1 min 30 ou 2 min de temps "effectif" de confrontation Les rounds sont séparés par un intervalle de 1 min dit "minute de récupération" qui appartient aux soigneurs.

Il ne peut en aucun cas être utilisé par l'arbitre pour faire des observations. Ses interventions ne peuvent être effectuées que durant une interruption de rounds.

### 7.1.2. Cumul des rencontres

Un compétiteur ne pourra effectuer plus de trois rencontres par jour.

## **8. L'aire de combat**

L'aire de combat doit être plane, surélevée ou non ; L'aire de combat est un carré de huit mètres de côté Deux lignes parallèles chacune de un mètre de long, et perpendiculaires à la ligne de l'arbitre, doivent être tracées à une distance de un mètre cinquante de chaque coté du centre de la surface de compétition, lignes où se placeront les compétiteurs.

Une ligne de 0,50 mètres tracée à deux mètres du point central de la surface de compétition face à la table officielle, matérialisera l'emplacement de l'arbitre central qui dirige les combats.

Les tables des officiels sont suffisamment éloignées de la surface de combat pour des raisons de sécurité.

## 9. Les compétiteurs

### 9.1. Définition

Les pratiquants (tes) de SANSYOU qui participent à des rencontres sont des combattants (masculins) ou des combattantes (féminines).

### 9.2. Catégories d'âge

#### 9.2.1. Tableau des catégories

Les combattant(e)s sont réparti(e)s en sept catégories d'âge qui sont :

SAISON 2009/2010	Poussins	Benjamins	Minimes	Cadets	juniors	Seniors	Vétérans
Féminins & Masculins	2000-2001	1998 -1999	1996-1997	1994-1995	1992-1993	1991 -1976	1970 - 1975
Age en saison 2009-2010	9-10 ans	11-12 ans	13-14 ans	15-16 ans	17-18 ans	19 – 34 ans	35 ans à 40 ans

#### 9.2.2. Calcul de l'âge

L'âge est déterminé par l'année civile de la fin de saison en cours et par l'année de naissance.  
Exemple : pour la saison 2007-2008 un combattant né en 1990 a 18 ans (2008-1990 = 18).

SAISON : ANNEE	Année de naissance	Ages		Catégories
2010	2001	9	ans	Poussins
2010	2000	10	ans	Poussins
2010	1999	11	ans	Benjamins
2010	1998	12	ans	Benjamins
2010	1997	13	ans	Minimes
2010	1996	14	ans	Minimes
2010	1995	15	ans	Cadets 1
2010	1994	16	ans	Cadets 2
2010	1993	17	ans	Juniors
2010	1992	18	ans	Juniors
2010	1991 – 1976	19 - 34	ans	seniors
2010	1975 – 1970	35 - 40	ans	Vétérans

### 9.3. Age minimum pour les combats en SANSYOU CADETS 2 - JUNIORS -SENIORS

Les combattants doivent être :

Cadet 2 (au minimum) pour participer à des combats et, conformément au règlement médical fédéral du 1<sup>er</sup> septembre 2007, avoir 16 ans révolus le jour de la compétition.

#### **9.4. Age maximum pour les combats en SANSHOU CADETS 2 - JUNIORS -SENIORS**

- Les compétitions dites «Officielles», sont ouvertes aux vétérans, sous réserve de ne pas avoir plus de 40 ans (cf. - calcul de l'âge), et d'avoir obtenu l'autorisation médicale spécifique (cf. Règlement Médical fédéral) du Médecin Fédéral National.
- Les compétitions dites « officialisées », sont ouvertes aux vétérans sous réserve de ne pas avoir plus de 40 ans (cf.calcul de l'âge), et d'avoir obtenu l'autorisation médicale spécifique (cf. Règlement Médical fédéral) d'un médecin fédéral (agrée par la commission nationale médicale)

#### **9.5. Age minimum pour les combats en SANSHOU JEUNES**

- Les combattants doivent être : poussins (minimum) pour participer à des combats

#### **9.6. Age maximum pour les combats en SANSHOU JEUNES**

- Les combattants ne peuvent être plus que cadet 2 pour participer à des combats

#### **9.7. Combattants mineurs**

La production de la licence délivrée aux mineurs doit être accompagnée d'une autorisation manuscrite signée par la personne ayant autorité parentale lui permettant de disputer des rencontres dans les compétitions et manifestations organisées par la Fédération Française de Wushu a.e.m.c et ses associations adhérentes.

### **10. Les catégories de poids**

10.1. Les combattants sont répartis en catégories de poids :

#### **En Sanshou Jeunes :**

- moins de 21 kg
- de 21,100 à 24 kg inclus
- de 24,100 à 27 kg inclus
- de 27,100 à 30 kg inclus
- de 30,100 à 33 kg inclus
- de 33,100 à 36 kg inclus
- de 36,100 à 39 kg inclus
- de 39,100 à 42 kg inclus
- de 42,100 à 45 kg inclus
- de 45,100 à 48 kg inclus
- de 48,100 à 52 kg inclus
- de 52,100 à 56 kg inclus
- de 56,100 à 60 kg inclus
- de 60,100 à 65 kg inclus
- de 65,100 à 70 kg inclus
- de 70,100 à 75 kg inclus
- de 75,100 à 80 kg inclus (H) + 75 kg (F)
- de 80,100 à 85 kg inclus
- de 85,100 à 90 kg inclus
- plus de 90 kg

#### **En Sanshou cadets 2 – Juniors - Seniors**

- moins de 48 kg
- de 48,100 à 52 kg inclus
- de 52,100 à 56 kg inclus
- de 56,100 à 60 kg inclus
- de 60,100 à 65 kg inclus
- de 65,100 à 70 kg inclus
- de 70,100 à 75 kg inclus
- de 75,100 à 80 kg inclus (H) + 75 kg (F)
- de 80,100 à 85 kg inclus
- de 85,100 à 90 kg inclus
- plus de 90 kg

## **11. La pesée de vérification**

Elle est organisée par le responsable des compétitions du niveau de la compétition.  
Une seule ou plusieurs balances peuvent être utilisées. Chaque balance est homologuée et agréée.  
Tous les inscrits d'une même catégorie se pèsent sur la même balance.  
La durée totale de la pesée est d'1 heure 30. Les compétiteurs sont pesés avant le début des épreuves, à l'heure fixée par les organisateurs.

Les compétiteurs se pèsent en sous vêtements.

En cas de dépassement de poids constaté à la pesée, les combattants ont droit à deux pesées supplémentaires pour être au poids dans la limite du temps restant imparti à cette pesée.

Les combattants remettront leur passeport sportif lors de la pesée.

Toute absence à la pesée sera considérée comme forfait.

## **12. Contrôle médical**

Le contrôle médical débutera en même temps que la pesée ; les combattants devront présenter leur passeport médical à jour au médecin de la compétition qui vérifiera la conformité des examens médicaux.  
Le médecin ne pourra pas délivrer sur place de certificats de « non contre indication à la pratique en compétition ».

## **13. L'équipement et les protections**

### **13.1. La tenue**

Les compétiteurs doivent porter :

- Un tee-shirt rouge ou noir uni (selon la couleur d'appel), sans inscription ou publicité
- Les pantalons de kung-fu noir uni sans inscription

### **13.2. Les gants**

Les combattants devront utiliser des gants de protection type gants de boxe :

- 6 onces pour les moins de 24 kg
- 8 onces pour les autres catégories jusqu'à 65 kg
- 10 onces pour les catégories supérieures jusqu'à 75 kg
- 12 onces pour les catégories au dessus

### **13.3. Les protections**

Ces protections anatomiques obligatoires seront fournies par le participant ou son club.

- Coquille pour les combattants masculins / protège poitrine pour les féminines adultes
- Protège tibia, adapté à la taille du combattant, et protège pieds solidaires, sous le pantalon
- Casque intégral rouge ou noir (selon la couleur d'appel)
- Un protège-dents
- **Uniquement pour les JEUNES** (catégorie cadet et en dessous): plastron uni sans épaulette, rouge ou noire (selon la couleur d'appel)

Les protections facultatives

- Bandages souples pour poignets
- Chevillères et genouillères élastiques sans baleines

## **14. Les surclassements en compétitions.**

### **14.1. Généralités**

Aucun surclassement n'est possible

## **15. Attribution des titres**

L'attribution d'un titre de Champion ou de vainqueur nécessite la participation du combattant concerné à au moins une rencontre effective.

## **16. Litiges**

Pour les cas non prévus par les présents règlements, ou en cas de litige en compétition, un comité d'appel constitué par le Responsable des Compétitions et le Responsable des Juges et Arbitres du niveau de la compétition concerné statuera, ses décisions seront sans appel.

## **17. Réclamations**

En cas de contestation d'une décision de compétition, un club a le droit de déposer « réclamation ». Toutefois, ce principe doit suivre certaines règles et modalités précises :

- Le combattant concerné ou le responsable du club, peuvent déposer réclamation.
- La réclamation doit être déposée auprès du responsable de la compétition dans le quart d'heure qui suit l'annonce de la décision concernée. Elle doit être manuscrite et accompagnée des frais de réclamation dont la somme est de 100 euros.

Elle ne peut concerner :

- qu'une faute technique évidente d'arbitrage,
- qu'une erreur matérielle évidente dans le déroulement pratique de la rencontre,
- qu'une erreur comptable évidente dans le décompte des points,
- qu'un non respect évident des réglementations.

## **18. Le classement National**

Dans le but d'établir une liste annuelle des combattants et combattantes inscrits par ordre hiérarchique en fonction de leurs niveaux sportifs, il est institué les classements nationaux suivants :

- Classement National Sanshou adultes (masculin)
- Classement National Sanshou adultes (féminin)
- Classement National Sanshou jeunes cadets (masculin)
- Classement National Sanshou jeunes cadettes (féminin)

### **18.1. Classement National Sanshou cadets 2 – Juniors - Seniors (masculin)**

Le classement national Sanshou adultes (masculin) est organisé à partir du résultat du Championnat. Il est réactualisé, chaque année, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative.

Pour pouvoir figurer dans ce classement, tout combattant devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre du Championnat.

Modalités de classement :

- Le N°1 est le Champion National
- Le N°2 est le Vice champion National
- Le N°3 est le 1/2 finaliste battu par le Champion National
- Le N°4 est le 1/2 finaliste battu par le Vice champion National

## **18.2. Classement National Sanshou Cadettes 2 – Juniors - Seniors (féminin)**

Le classement national Sanshou adultes (Féminin) est organisé à partir des résultats du Championnat.

Il est réactualisé, chaque saison, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative.

Pour pouvoir figurer dans ce classement, toute combattante devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre du Championnat de France

Modalités de classement :

- La N°1 est la Championne National
- La N°2 est la Vice championne National
- La N°3 est la Championne National
- La N°4 est la Vice championne National

## **18.3. Classement National Sanshou Jeunes cadets (masculin)**

Le classement national Combat Juniors (masculin) est organisé à partir du résultat du Championnat jeunes cadets (**masculin**). Il est réactualisé, chaque année, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative.

Pour pouvoir figurer dans ce classement, tout combattant devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre effective.

Modalités de classement :

- Sont classés les combattants issus du Championnat National jeunes en catégorie Cadet
- Le N°1 est le Champion National jeunes en catégorie Cadet
- Le N°2 est le Vice champion National jeunes en catégorie Cadet
- Le N°3 est le 1/2 finaliste battu par le Champion National jeunes en catégorie Cadet
- Le N°4 est le 1/2 finaliste battu par le Vice champion National jeunes

## **18.4. Classement National Sanshou Jeunes cadettes (féminines)**

Le classement national Combat Juniors (masculin) est organisé à partir du résultat du Championnat jeunes cadets (**féminines**) Il est réactualisé, chaque année, après les finales de ces championnats et rentre en vigueur dès sa publication et jusqu'à la prochaine publication modificative.

Pour pouvoir figurer dans ce classement, tout combattant devra avoir participé effectivement à au moins une rencontre effective.:-

- Modalités de classement : Sont classés les combattants issus du Championnat National jeunes en catégorie Cadet
- Le N°1 est la Championne Nationale jeunes en catégorie Cadettes
- Le N°2 est la Vice championne Nationale jeunes en catégorie Cadettes
- Le N°3 est le 1/2 finaliste battu par la Championne Nationale jeunes en catégorie Cadettes
- Le N°4 est le 1/2 finaliste battu par la Vice championne Nationale jeunes en catégorie Cadettes

# **LES CHAMPIONNATS NATIONAUX CADETS 2 - JUNIORS / SENIORS DE KUNG FU SANSHOU TRADITIONNEL**

## **1. LE CHAMPIONNAT NATIONAL SENIORS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Combattants Seniors et vétérans masculin et féminin en compétition séparée  
Sélection régionale avant Niveau national.

## **2. LE CHAMPIONNAT NATIONAL CADETS 2 / JUNIORS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Masculins : Combattants Cadets 2 (à partir de 16 ans révolus) et Juniors réunis  
Féminines : Combattantes Cadettes 2 et Juniors réunies  
Sélection régionale avant Niveau national.

# **LES CHAMPIONNATS NATIONAUX JEUNES DE KUNG FU SANSHOU TRADITIONNEL**

## **3. LE CHAMPIONNAT NATIONAL CADETS-CADETTES de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Combattant(e)s Cadets/Cadettes en compétition séparée.  
Sélection régionale avant Niveau national.

## **4. LE CHAMPIONNAT NATIONAL MINIMES de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Combattant(e)s Minimes masculin et féminin en compétition séparée.  
Sélection régionale avant Niveau national.

## **5. LE CHAMPIONNAT NATIONAL BENJAMINS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Combattant(e)s Benjamins masculin et féminin en compétition séparée.  
Sélection régionale avant Niveau national.

## **6. LE CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

Combattant(e)s Poussin(e)s masculin et féminin en compétition séparée.  
Niveau Régional uniquement

## DEUXIEME PARTIE : REGLEMENTS PARTICULIERS

### 1. LE CHAMPIONNAT NATIONAL SENIORS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL

#### 1.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux combattants et combattantes Seniors Masculins et Féminines

En compétition séparée

Elle se déroule au niveau national et comporte des sélections régionales.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat national. En cas de forfait de l'un des finalistes, le 3<sup>ème</sup> peut alors prendre la place vacante. Cette sélection devra faire l'objet d'une demande écrite spéciale à l'attention du responsable national des compétitions, où, entre autre, le finaliste absent attestera de son forfait.

#### 1.2. Formes de rencontres :

Les rencontres, disputées sous forme de « combat dur », se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 2 minutes.

#### 1.3. Décision :

Le vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre :

“Champion National ” de sa catégorie de poids.

Son adversaire celui de “Vice Champion National ”.

#### 1.4. Sélection -Transmission des inscriptions :

1.4.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour,
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de Wushu a.e.m.c.~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du combattant.

1.4.2. Le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir le dossier complet à la Fédération Française de Wushu a.e.m.c. à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

#### 1.5. Déroulement de la Compétition

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs

Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

## **2. LE CHAMPIONNAT NATIONAL CADETS 2 - JUNIORS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

(Attention : conformément au règlement médical fédéral, il faut avoir 16 ans **révolus** le jour de la compétition)

### 2.1. Conditions de participation

Cette compétition est réservée aux combattantes Cadets 2 et Juniors réunis, féminines et masculins séparés. Les Cadet(te)s 2, conformément au règlement médical fédéral du 1<sup>er</sup> septembre 2007, doivent avoir 16 ans révolus le jour de la compétition.

Elle se déroule au niveau national et comporte des sélections régionales.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat national. En cas de forfait de l'un des finalistes, le 3<sup>ème</sup> peut alors prendre la place vacante. Cette sélection devra faire l'objet d'une demande écrite spéciale à l'attention du responsable national des compétitions, où, entre autre, le finaliste absent attestera de son forfait.

### 2.2. Formes de rencontres

Les rencontres, disputées sous forme de "combat dur », se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 2 minutes

### 2.3. Décision

Le vainqueur de chaque finale se verra attribuer le titre :

"Champion National " de sa catégorie de poids.

Son adversaire celui de "Vice Champion National ".

### 2.4. Sélection - inscription

Cette compétition comporte une sélection de région.

2.4.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour, permettant de contrôler le nombre de match réalisé
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la F.F.WUSHU A.E.M.C.~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription de la combattante.

2.4.2. Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille fédérale d'engagement dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagées retenues.

### 2.5. Déroulement de la compétition

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs

Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

### **3. LE CHAMPIONNAT NATIONAL CADETS-CADETTES de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

#### 3.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux combattants et combattantes

Masculins : cadet 1 et cadet 2 réunis

Féminines : cadettes 1 et cadettes 2 réunies

En compétition séparée

Elle se déroule au niveau national et comporte des sélections régionales.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat national. En cas de forfait de l'un des finalistes, le 3<sup>ème</sup> peut alors prendre la place vacante. Cette sélection devra faire l'objet d'une demande écrite spéciale à l'attention du responsable national des compétitions, où, entre autre, le finaliste absent attestera de son forfait.

#### 3.2. Formes de rencontres

Les rencontres se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 2 minutes.

Toute puissance est strictement exclue. La maîtrise technique et du style, la précision des contacts sont principalement recherchés.

#### 3.3. Décision

Les combattant(e)s se verront attribuer le titre de :

- Le premier : Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le deuxième : Vice Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le troisième et/ou quatrième : Finaliste du Championnat National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids

#### 3.4. Sélection - inscription

Cette compétition comporte une sélection de région.

3.4.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription au Responsable Régional des Compétitions.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour,
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du combattant.

3.4.2. Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille fédérale d'engagement dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

#### 3.5. Déroulement de la compétition :

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs

Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

## **4. LE CHAMPIONNAT NATIONAL MINIMES de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL**

### 4.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux combattants et combattantes MINIMES en compétition séparée

Elle se déroule au niveau national et comporte des sélections régionales.

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat national. En cas de forfait de l'un des finalistes, le 3<sup>ème</sup> peut alors prendre la place vacante. Cette sélection devra faire l'objet d'une demande écrite spéciale à l'attention du responsable national des compétitions, où, entre autre, le finaliste absent attestera de son forfait.

### 4.2. Formes de rencontres :

Les rencontres, disputées sous forme de "combat souple », se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 1 minute 30.

Toute puissance est strictement exclue. La maîtrise technique et du style, la précision des contacts sont principalement recherchés.

### 4.3. Décision

Les combattants (es) se verront attribuer le titre de :

- Le premier : Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le deuxième : Vice Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le troisième et/ou quatrième : Finaliste du Championnat National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids

### 4.4. Sélection - inscription

Cette compétition comporte une sélection de région.

4.4.1. Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription au Responsable Régional des Compétitions.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du combattant.

4.4.2. Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille fédérale d'engagement dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

### 4.5. Déroulement de la compétition :

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs  
Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

## 5. LE CHAMPIONNAT NATIONAL BENJAMINS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL

### 5.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux combattants et combattantes Benjamins et Benjamines en compétition séparée

Les 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> de chaque catégorie sont qualifiés pour le championnat national. En cas de forfait de l'un des finalistes, le 3<sup>ème</sup> peut alors prendre la place vacante. Cette sélection devra faire l'objet d'une demande écrite spéciale à l'attention du responsable national des compétitions, où, entre autre, le finaliste absent attestera de son forfait.

Elle se déroule au niveau national et comporte des sélections régionales.

### 5.2. Formes de rencontres

Les rencontres, disputées sous forme de "combat souple », se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 1 minute 30.

Toute puissance est strictement exclue. La maîtrise technique et du style, la précision des contacts sont principalement recherchés.

### 5.3. Décisions :

Les combattants (es) se verront attribuer le titre de :

- Le premier : Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le deuxième : Vice Champion(ne) National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids.
- Le troisième et/ou quatrième : Finaliste du Championnat National dans sa catégorie d'âge, de sa catégorie de poids

### 5.4. Sélection - inscription

Cette compétition ne comporte pas de sélection de région.

Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription au Responsable Régional des Compétitions.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour,
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du combattant.

5.4.1. Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille fédérale d'engagement dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c à l'attention du Responsable National des Compétitions, dans les délais fixés par les directives nationales. Ce n'est qu'après instruction du dossier national des inscriptions de Région que l'instance fédérale habilitée publiera la liste des engagés retenus.

### 5.5. Déroulement de la compétition :

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs

Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

## 6. LE CHAMPIONNAT REGIONAL POUSSINS de KUNG-FU SANSHOU TRADITIONNEL

### 6.1. Conditions de participation :

Cette compétition est réservée aux combattants (es) poussins (es) en compétition séparée.  
Elle se déroule uniquement jusqu'au **niveau régional**

### 6.2. Formes de rencontres :

Les rencontres, disputées sous forme de « combat souple », se déroulent en 2 périodes (ou round) gagnantes de 1 minute.

Toute puissance est strictement exclue. La maîtrise technique et du style, la précision des contacts sont principalement recherchés.

### 6.3. Décision

Les combattants (es) se verront attribuer le titre de :

- Le premier : Médaille d'or du Tournoi Régional POUSSINS
- Le deuxième : Médaille d'argent du Tournoi Régional POUSSINS
- Le troisième : Médaille de bronze du Tournoi Régional POUSSINS

### 6.4. Sélection - inscription

Les clubs feront parvenir leur dossier d'inscription, au Responsable Régional des Compétitions. Celui-ci organisera la compétition de Région.

#### Contenu du dossier d'inscription des combattants :

- feuille type d'engagement fédéral, avec la signature du professeur valant autorisation et n° de licence en cours
- photocopie de la page du passeport sportif à jour,
- photocopie du passeport médical à jour (cf. règlement médical)
- ~~chèque de 00 euros par combattant, réglant les droits d'inscription à l'ordre de la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c~~

Tout dossier incomplet entraînera la non inscription du combattant.

### 6.5. Déroulement de la compétition :

Pour chacune des catégories de poids, les rencontres seront organisées sous la forme d'éliminatoires directes sans repêchage établis par tirage au sort.

Le tirage au sort sera organisé au siège par la Commission Nationale des Compétitions

Il sera effectué par le Responsable National des Compétitions de la discipline, un membre du Conseil Technique Paritaire de la branche concernée, en présence du Directeur Technique National ou de son représentant.

Le responsable des Compétitions mettra en place les tableaux d'éliminatoires directs

Par respect des adversaires, il ne sera plus possible de changer l'ordre des combats une fois la chronologie établie.

# FEUILLE FEDERALE D'ENGAGEMENT SANSYOU TRADITIONNEL

## SAISON 2009 – 2010

Feuille d'inscription régionale à retourner (obligatoirement) au Comité Régional 15 JOURS avant la compétition

**Cochez la case de la compétition Sanshou concernée (1 fiche par compétition) :**

- LE CHAMPIONNAT NATIONAL DE KUNG-FU SANSYOU TRADITIONNEL ADULTES (Attention : Il faut être cadet 2 et avoir 16 ans **révolus** le jour de la compétition)
- LE CHAMPIONNAT NATIONAL JEUNES DE KUNG-FU SANSYOU TRADITIONNEL (*INITIATION COMBAT ENFANTS*) Attention : pour cette compétition, seul un certificat médical de « non contre-indication à la pratique du Sanshou traditionnel initiation enfants » sera demandé.

### CATEGORIES DE POIDS

- moins de 21 kg
- de 21,100 à 24 kg inclus
- de 24,100 à 27 kg inclus
- de 27,100 à 30 kg inclus
- de 30,100 à 33 kg inclus
- de 33,100 à 36 kg inclus
- de 36,100 à 39 kg inclus
- de 39,100 à 42 kg inclus
- de 42,100 à 45 kg inclus
- de 45,100 à 48 kg inclus
- de 48,100 à 52 kg inclus
- de 52,100 à 56 kg inclus
- de 56,100 à 60 kg inclus
- de 60,100 à 65 kg inclus
- de 65,100 à 70 kg inclus
- de 70,100 à 75 kg inclus
- de 75,100 à 80 kg inclus (H)
- + 75 kg (F)
- de 80,100 à 85 kg inclus
- de 85,100 à 90 kg inclus
- plus de 90 kg

### CATEGORIES D'AGE (2009-2010)

SAISON 2009 / 2010	Année de naissance	Ages		Catégories
2010	2001-2000	9-10	ans	Poussins
2010	1999-1998	11-12	ans	Benjamins
2010	1997-1996	13-14	ans	Minimes
2010	1995	15	ans	Cadets 1
2010	1994	16	ans	Cadets 2
2010	1993-1992	17-18	ans	Juniors
2010	1991-1976	19-34	ans	Seniors
2010	1975-1970	35 / - de 40	ans	Vétérans

### CADRE RESERVE AU RESPONSABLE REGIONAL DES COMPETITIONS

COMITE REGIONAL : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tel : ..... Mail : .....

Date : ..... Signature :

Après vérification des engagements clubs, le Responsable Régional des Compétitions (RRC) fera parvenir la feuille d'engagement régional dûment remplie et signée à la Fédération Française de WUSHU a.e.m.c. à l'attention du Responsable National des Compétitions dans les délais fixés par les directives nationales.

- Ne remplir qu'une seule fiche par club et par compétition (autant de fiches que de compétitions)
- L'inscription ne sera pas prise en compte si la fiche d'inscription n'est pas dûment remplie
- Remplir la fiche recto verso à l'encre NOIRE et en MAJUSCULE



# FEUILLE FEDERALE D'ENGAGEMENT **SANSHOU TRADITIONNEL**

## SAISON 2009 – 2010

CLUB : ..... N° affiliation : .....

Adresse : ..... Code Postal : ..... Ville : .....

Nom du responsable : ..... Tel : ..... Mail .....

NOM	PRENOM	Numéro de licence	Date de naissance			Sexe M/F	Catégorie d'âge	Catégorie de Poids
<i>HUANG</i>	<i>FEIHONG</i>	<i>18470708ZZZZ9</i>	<i>25</i>	<i>05</i>	<i>77</i>	<i>M</i>	<i>SENIORS</i>	<i>- 60</i>

DATE : ..... SIGNATURE DU RESPONSABLE CLUB :